

STEPOC®

La référence coffrage en bloc béton à bancher pour des projets durables et performants



FACILITÉE DE POSE



POLYVALENCE D'EMPLOI



STABILITÉ OPTIMALE



ENTRETIEN SIMPLIFIÉ



INSTALLATION RAPIDE



DOMAINE D'APPLICATION

Le bloc à bancher STEPOC® est un bloc de coffrage en béton, rectifié, posé à sec avec remplissage de béton de granulats courants. Il est destiné à la réalisation de murs porteurs ou non porteurs de bâtiments d'habitations collectives, et plus généralement tous types de bâtiments à usage commercial, industriel ou agricole.

CARACTERISTIQUES

➤ **Support Rt3** : compatible avec tous types d'enduits

➤ **Facilité de mise en oeuvre** :

- Système permettant un pré-positionnement des armatures dans le coffrage béton
- Gain de temps de mise en œuvre grâce à l'absence de mortier de pose quelles que soient les conditions climatiques

➤ **Pose** : pose à sec (grâce à sa classe D3)

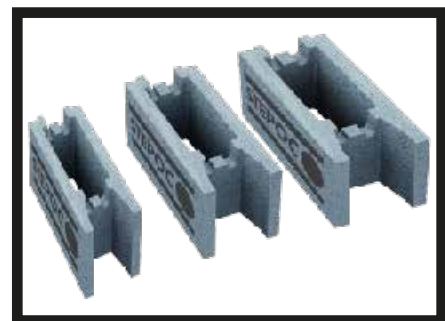
➤ **Volume de béton à couler** :

- STEPOC® 15 : 65l/m²
- STEPOC® 20 : 100l/m²
- STEPOC® 30 : 180l/m²

➤ **Particularités** :

- Permet la réalisation d'acrotères (se référer aux règles professionnelles FFB sur les acrotères en blocs bancher)
- Blocs sous Documents Technique d'Application CSTB : seul le STEPOC® 30 peut être utilisé en zone sismique

| CODE | GAMME STEPOC® | DIMENSION L/Ep/h (mm) | POIDS (kg) | QTÉ/PAL |
|--------|---------------|-----------------------|------------|---------|
| 105435 | STEPOC 15 | 500x150x200 | 17.00 | 84 |
| 105437 | STEPOC 20 | 500x200x200 | 21.00 | 60 |
| 105436 | STEPOC 30 | 500x300x200 | 26.00 | 36 |



Données environnementales et sanitaires

FDES vérifiée et disponible sur le site ww.inies.fr:

- FDES n°408.E_V2 Blocs de coffrage avec béton de remplissage
- FDES n°407.E_V2 Blocs de coffrage sans béton de remplissage

Durée de vie : 100 ans et 100% recyclable

Fiche de déclaration de performance (DoP) disponible sur notre site internet

MISE EN OEUVRE

L'attention est attirée sur le fait qu'il s'agit de bloc de coffrage. La mise en oeuvre s'effectue traditionnellement en application du DTU 20-1. Seul le premier rang est posé sur mortier, les rangs suivants sont posés à sec. Les blocs STEPOC® en complément des armatures définit par un BE Structure, sont solidarités par un remplissage béton conforme à la norme NF EN 206/CN+A2.

INFORMATION

Les blocs STEPOC® relèvent de la norme EN 15435 destiné à la réalisation de murs porteurs ou non porteur. Ils peuvent être utilisés pour la réalisation de murs de sous bassement de hauteur maximum de 2,40 m, ainsi que pour la réalisation d'acrotères conformément aux règles professionnelles.

Les blocs STEPOC® de 15 cm ne sont utilisables que pour des murs non porteurs.